Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 33

Artikel: Lettres sur l'exposition scolaire de Neuchâtel : [suite]
Autor: C.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-180907

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Huitième année. N° 33. Samedi 13 Août 1870.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lettres sur l'exposition scolaire de Neuchâtel.

II.

B., le 3 août 1870.

Monsieur le rédacteur,

Dans ma première lettre, nous avons examiné en tous sens le bâtiment qui renfermait l'exposition scolaire ; veuillez m'accompagner maintenant dans les salles pour en étudier le contenu.

Au rez-de-chaussée règne, sur une vaste échelle, le matériel d'enseignement. Quelques libraires de Neuchâtel, MM. Delachaux et Sandoz, entre autres, ont accumulé dans quelques salles tout ce que l'écolier le plus exigeant peut désirer trouver dans son sac ; en outre, les moyens d'enseignement intuitif sont représentés par des collections nombreuses de cartes, de dessins, de modèles en relief ; nous citerons : la collection de modelage de Menn et Beltz, à Genève ; les globes terrestres de Dietrich et Reimer, à Berlin ; les belles cartes de Keller, parmi lesquelles nous remarquons tout particulièrement la dernière édition de la carte de la Suisse, coloriée par cantons ; les cartes de géographie ancienne de Heinrich Kiepert, à Berlin ; les reliefs en bois, carton et fils qui reproduisent les épures des cours de géométrie descriptive de Lefébure et de Kiæs et ceux d'un cours de perspective ; plusieurs modèles de mécanismes édités par la maison Hachette de Paris ; les tableaux d'histoire naturelle par M. Morin, imprimés sur toile blanche ; ceux exposés par Delachaux sous le titre de « méthode d'enseignement par l'aspect ; » ceux encore, édités par Hachette, sous le titre « enseignement par les yeux ; » plusieurs collections pour l'enseignement du dessin ; les tableaux d'histoire naturelle par Achille Comte, en grandes cartes murales, exposés par l'école industrielle cantonale de Lausanne, etc., etc.

Nous mentionnerons encore, parmi les modèles pour l'enseignement intuitif, deux cartes en relief exécutées par M. Malan, de Neuchâtel ; l'une, de l'Europe, indique le cours des fleuves et le tracé des principales lignes de chemin de fer avec les passages des Alpes ; un robinet permet de faire arriver de l'eau dans les rivières et de mettre en évidence les différents systèmes de versants. La carte topographique du canton de Lucerne, à l'échelle de 1/25000, avec courbes horizontales et teintes, celle du canton des Grisons, teintée, sont de vrais chefs-d'œuvre dont l'honneur revient à la lithographie Fuhrer, de Winterthour. M. Bachelin, de Neuchâtel, a fixé sur deux grandes et belles toiles les études de nos savants sur les mœurs et le genre de vie des habitants lacustres de notre pays. Je ne dois pas oublier d'indiquer un fort intéressant tableau des couches géologiques avec leurs fossiles, dessiné par M. Payot, ancien instituteur, à Lausanne. Une collection de plans de maisons d'école, dessinée par Blondot, architecte, et publiée par la maison Baudry (Paris et Liége) peut fournir d'utiles renseignements à ceux qui sont chargés d'étudier des projets de bâtiments scolaires. M. Hipp, chef de la fabrique de télégraphes, à Neuchâtel, a exposé une très intéressante collection d'appareils pour l'étude de l'électricité.

J'ai déjà mentionné, dans ma première lettre, les belles tables d'école américaines, envoyées par M. Hitz, consul suisse à Washington ; plusieurs spécimens de tables neuchâteloises, faites sur les indications de M. le Dr Guillaume, montrent le soin que l'on apporte aujourd'hui à tenir compte des exigences de l'hygiène pendant le séjour des enfants à l'école. La table exposée par l'Ecole industrielle de Bex est au nombre des meilleures que nous ayons vues.

Abordons maintenant les salles qui renferment les travaux faits par les élèves de diverses écoles de la Suisse romande. Je serai très sobre d'appréciations, parce que je sais combien peuvent être trompeuses les inductions que l'on peut tirer, sur la valeur d'une école, des travaux exposés. Il va sans dire que les travaux graphiques sont et seront toujours ceux qui attirent les regards ; ils montrent l'importance qui leur est attribuée dans telle école ou dans tel canton ; ils ne disent pas nécessairement que l'école qui a les meilleurs travaux soit, pour l'ensemble des études, la meilleure des écoles. Le reproche le plus grave qu'on puisse adresser aux expositions scolaires est précisément d'exciter la production des travaux à grand effet, où il est souvent difficile de distinguer la part qui revient à la main du maître, pour laisser dans l'ombre les travaux plus modestes, qui ne peuvent être exposés ou qui ne peuvent l'être que sous forme de cahiers que peu de personnes ont la patience de parcourir.

L'enseignement du dessin industriel est certainement en progrès depuis l'exposition de Lausanne ; il a mieux trouvé sa voie, c'est-à-dire qu'il est devenu plus sérieux. L'exposition de Neuchâtel renfermait moins peut-être de ces immenses dessins re-

présentant de longues semaines de travail, mais un nombre plus grand de dessins établis à une échelle différente de celle du modèle et surtout de dessins d'après nature et accompagnés de leurs croquis. Le progrès est très sensible pour Fribourg surtout, qui a exposé une belle collection de croquis à main levée avec les dessins exacts correspondants. Le collége municipal de Neuchâtel avait une exposition nombreuse d'épures de géométrie descriptive, de développements de solides accompagnés de l'exécution de ces solides en carton ou en fer-blanc; les classes primaires de Neuchâtel ont montré, par une intéressante collection de dessins de machines et de dessins de constructions, qu'elles font à l'enseignement du dessin industriel une part plus grande que celle qui lui est généralement dévolue dans les écoles primaires.

L'exposition de l'école de dessin professionnel de Neuchâtel et celle de l'école industrielle de la Chaux-de-Fonds renfermaient également de *bons* et beaux travaux. Les dessins de l'école industrielle cantonale de Lausanne et ceux de la Société industrielle et commerciale du canton de Vaud accusaient un enseignement donné dans un sens pratique. Les écoles d'horlogerie du Locle, de la Chaux-de-Fonds et de St-Imier avaient, à côté de forts beaux spécimens de l'industrie horlogère, de bons dessins de machines, des tracés d'échappements de nature à montrer que l'enseignement dans ces écoles sait mener de front la culture de l'intelligence et celle de la main.

Je m'aperçois que j'entre trop avant dans la description des travaux scolaires; aussi, pour ne pas prolonger cette promenade, un peu fastidieuse pour ceux de vos lecteurs qui ne la font que sur le papier, je me bornerai à mentionner encore la belle collection de dessins, d'après la bosse, de l'école industrielle de la Chaux-de-Fonds; les dessins de figure et de paysage du collége St-Michel à Fribourg, parmi lesquelles les études au crayon rouge produisent un charmant effet; les cartes locales dessinées par les élèves de l'école normale de Grandchamp et les exercices de dessin exécutés sous la forme d'enseignement collectif dans les écoles normales de Lausanne et de Hauterive.

Je suis loin de parler de tout ce qui mériterait mention; les écoles primaires du canton de Vaud doivent pourtant ne pas être passées sous silence, car elles ont exposé de nombreux cahiers, parmi lesquels j'ai remarqué plusieurs collections de travaux d'examens, faits séance tenante; les cahiers de Vevey, reliés aux couleurs communales, témoignaient du soin que l'autorité scolaire avait apporté à organiser cette exposition. Les pièces d'écriture de l'école normale de Lausanne étaient naturellement à la hauteur de leur ancienne réputation. Le collége Henchoz, à Châteaux-d'Œx, était représenté par une très intéressante exposition de dessins, soit du genre artistique, soit géométrique. Quant aux ouvrages du sexe, je me bornerai à cette impression générale que ces travaux me paraissent bien dirigés et que si, dans quelques écoles, on fait la part trop grande aux travaux de luxe, d'autres savent donner une place importante aux ouvrages que chaque mère de famille doit pouvoir entreprendre dans la sphère journalière de son activité.

Je m'arrête, Monsieur, en renouvelant à vos lecteurs l'explication que j'ai donnée dans ma première lettre, que ma causerie sur l'exposition scolaire n'était pas un rapport et que je ne voulais encourir aucune responsabilité si je ne parvenais pas à parler de tout et de tous.

Agréez, etc. C.

Travailler pour le roi de Prusse.

Ne sachant rien de précis sur l'origine de cette locution, on se demande quel est celui des cinq Frédéric de Prusse qui a fait mettre ainsi en doute sa royale générosité. On a dit que c'était Frédéric-Guillaume Ier, constamment préoccupé de se montrer économe du bien de ses sujets, et très différent en cela de son père qui était, selon l'expression de Frédéric II, grand dans les petites choses et petit dans les grandes. Cependant nous ne pensons pas qu'il faille remonter aussi haut; c'est sur le grand Frédéric lui-même qu'on fait généralement retomber toute la responsabilité du reproche français.

On a dit aussi que le mot était de Voltaire; la supposition est vraisemblable. Il n'est pas impossible, en effet, qu'après sa grande brouille avec Frédéric, Voltaire ait eu la pensée d'exprimer qu'il avait perdu et son temps et sa peine en travaillant pour le roi de Prusse. Quoi qu'il en soit, l'allusion a fait fortune, elle est devenue proverbe, et pour qu'elle se soit ainsi répandue dans le peuple et installée dans la langue, il faut qu'elle ait eu d'autres causes que les rancunes de Voltaire. — Frédéric II aimait beaucoup la France; il a souvent occupé des ouvriers français; il les a payés, nous n'en doutons pas, mais il est à peu près certain qu'il ne les a pas payés royalement.

Noblesse oblige envers tout le monde quand on est roi, et surtout envers les petits. Le peuple français le sait à merveille: pour lui un roi économe, c'est un homme avare. — Travailler donc pour un roi qui paie comme un bourgeois, c'est travailler pour un bourgeois qui ne paie pas, en un mot c'est *travailler pour le roi de Prusse.*

Frédéric-le-Grand ménageait en toute occasion les deniers de l'Etat, témoin le conflit de morceaux de sucre et de bouts de chandelles qui s'éleva entre lui et Voltaire (très économe aussi). Dans l'accord qu'il avait fait avec le poète, Frédéric lui avait promis, outre la clé de chambellan et la croix du Mérite, les appointements ordinaires d'un ministre d'Etat, un appartement au château, la table, le chauffage, deux bougies par jour, et tant de livres de sucre, de thé, de café et de chocolat tous les mois. — Ces provisions furent fournies comme on en avait pris l'engagement, mais il se trouva qu'elles étaient de mauvaise qualité. Voltaire se plaignit et le roi répondit qu'il donnerait des ordres. Donna-t-il vraiment ces ordres? Il est permis d'en douter, car rien ne fut changé. Voltaire n'obtenant rien, renouvela ses plaintes et le roi se tira d'affaire d'une manière aussi habile qu'économique: « Il